



HAL
open science

La sociologie nanterrienne “ autour de 68 ” : Entre expertise et contestation

Christelle Dormoy-Rajramanan

► **To cite this version:**

Christelle Dormoy-Rajramanan. La sociologie nanterrienne “ autour de 68 ” : Entre expertise et contestation. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2018, 12 (3), pp.481-511. 10.3917/rac.040.0481 . halshs-03174689

HAL Id: halshs-03174689

<https://shs.hal.science/halshs-03174689>

Submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA SOCIOLOGIE NANTERRIENNE « AUTOUR DE 68 »

ENTRE EXPERTISE ET CONTESTATION

CHRISTELLE DORMOY-RAJRAMANAN

RESUME

Cet article propose d'étudier le département de sociologie de Nanterre, de sa création en 1965 aux lendemains de « Mai 68 », dans un contexte de forte politisation du milieu intellectuel. Moment fondateur, à la fois pour cette institution locale et pour l'inscription académique de la discipline, son étude éclaire les logiques et tensions qui ont présidé à la définition d'un programme d'enseignement. L'analyse des acteurs, enseignants et étudiants, et de l'effet de leurs interactions et rapports de forces sur la définition des programmes, s'inscrit non seulement à l'échelle locale mais aussi dans le cadre plus large du contexte morphologique et politique universitaire des « années 68 », et de l'histoire de la discipline.

MOTS CLES : SOCIOLOGIE, INSTITUTIONNALISATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, 68, NANTERRE, UNIVERSITAIRES, ETUDIANTS, POLITISATION, DISCIPLINE, AUTONOMISATION

*La sociologie, discipline immature et sans débouché, a lancé le mouvement de
mai 68 (Pompidou, 1974)*

INTRODUCTION

En prenant pour objet un département universitaire, cet article propose une contribution à la socio-histoire des sciences, ici de la sociologie, par le

prisme de son enseignement. Il invite à considérer le rôle du cadre institutionnel et sociodémographique de la transmission universitaire dans la construction et la définition de la discipline.

L'étude proposée du département de sociologie de Nanterre se focalise sur la période de sa fondation, de sa création en 1965 aux lendemains de « Mai 68 ». Ce moment se révèle particulièrement heuristique dans la mesure où il correspond non seulement à la naissance de cette institution locale mais aussi à celle de l'institutionnalisation académique de la sociologie et de son autonomisation par rapport à la philosophie. L'univers des possibles quant à la définition d'un programme d'enseignement universitaire de la discipline apparaît alors comme singulièrement ouvert, la marge de jeu des acteurs étant nécessairement plus grande quand l'institution est à définir et à construire, de façon quasiment *ex nihilo*.

Pour comprendre comment s'élabore cette offre d'enseignement, plusieurs échelles d'analyses ont été investies. D'abord celle du contexte académique de la discipline, de l'ancrage institutionnel de son enseignement et de sa recherche à l'échelle nationale, puis celle, locale, de son enseignement à Nanterre. Celle-ci est au coeur de l'analyse qui s'attache à rendre compte de la manière dont la définition des programmes est tributaire des interactions et rapports forces entre différents acteurs, enseignants, étudiants mais aussi, dans une moindre mesure, responsables universitaires et politiques.

Nous verrons quelles ont été les représentations et pratiques concurrentes de la discipline dans ce département, tiraillées entre orientations managériales et technocratiques et visées politiques critiques. L'on voit ainsi que la question de l'enseignement d'une discipline pose celle de la fonction sociale qui lui est attribuée. Alors que la question est résolue de longue date pour les disciplines de lettres et les humanités classiques qui forment essentiellement au professorat, pour les disciplines professionnelles anciennes telles que le droit et la médecine ou plus récentes comme la psychologie (dont la création de la licence précède de 11 ans celle de sociologie et qui est dotée d'un diplôme d' « expert psychologue » depuis 1949), elle est entièrement posée pour la sociologie qui ne dispose ni d'agrégation ni de débouchés professionnels institutionnalisés.

Ce flou concernant les débouchés professionnels et les fonctions sociales de la sociologie permet des investissements particulièrement divergents de la discipline et génère des tensions qui ne sont pas sans lien avec le déclenchement des « événements de 68 ». Les étudier c'est contribuer à l'explication de l'éclatement de la contestation universitaire et de son ancrage disciplinaire initial et, par là-même, éclairer les liens entre

discipline et socialisation politique, compris comme dépendants de configurations socio-politiques et institutionnelles particulières.

En retour, les « événements de 68 » ont eux aussi un effet sur la socialisation des acteurs et la configuration de la discipline à l'échelle locale et nationale. Nous verrons quelles en sont les conséquences sur la définition du programme d'enseignement de la discipline à Nanterre.

Cette recherche procède d'un contrat de recherche postdoctoral de sept mois consacré à la socio-histoire intellectuelle et politique du département de sociologie de Nanterre, financé par le Labex « Les passés dans le présent » et son projet « Faire et arpenter l'histoire de Nanterre ». Elle est fondée sur l'exploitation des archives détenues à l'université, notamment les brochures d'enseignement du département et les dossiers administratifs de 29 de ses enseignants (de chargés de cours à professeurs) sur la période 1965-1979. Ceci complété de recherches bio-bibliographiques pour chaque enseignant repéré et de la lecture de leurs témoignages disponibles (notamment Donzelot, 2008 ; Lefebvre, 1975, 2009 ; Mendras, 1995). Sept entretiens biographiques ont en outre été menés, en 2015, avec d'anciens enseignants du département : Pierre Tripier, Eugène Enriquez, Maité Clavel, Sonia Dayan-Herzbrun, Catherine Paradeise, Jacques Donzelot et Bertrand Hervieu, complétés d'un entretien de seconde main avec Carmen Bernard¹.

D'autres fonds d'archives ont en outre été mobilisés pour éclairer la perception du département par les autorités universitaires, tels que celui du Rectorat de l'académie de Paris aux Archives Nationales (versement 20010498/11) ou le Fonds Pierre Grappin, doyen de la Faculté de Nanterre de sa création en 1964 à sa démission à la rentrée 1968, F Delta 1056 (1) (1-5) de la BDIC.

Le profil à la fois social, scolaire et politique des étudiants a pu être approché grâce aux données de la thèse de 3^e cycle de Denis Duclos, soutenue en 1972 et intitulée *Les sociologues de Nanterre*, croisées avec des travaux du Centre de Sociologie Européenne (CSE). Deux entretiens et un témoignage d'anciens étudiants du département les ont complétées.

Pour comprendre comment la définition de la discipline et de son programme d'enseignement évolue à Nanterre au cours des « années 68 », nous nous attacherons à rendre compte des logiques qui ont présidé à la constitution et à la reconfiguration de son équipe enseignante, tout comme de son public étudiant. Pour ce faire, nous analyserons d'abord la situation académique de la sociologie au moment de la création d'un département

¹ Réalisé le 23 mars 2015, par Sophy Blanchy et Sylvie Pedron Combani, que je remercie.

d'enseignement idoine à Nanterre. Le projet initial qui lui a été imparti sera ensuite analysé au vu des premiers recrutements enseignants. Ensemble, ils éclaireront la logique de constitution du programme d'enseignement qui en a découlé. Cette première partie, consacrée à la «définition plurielle mais collective d'une formation universitaire naissante», est caractérisée par une configuration dans laquelle le programme d'enseignement est défini par un cercle étroit d'enseignants de rang A. Nous verrons ensuite comment l'on passe à une autre configuration, caractérisée par une «politisation de la discipline et une balkanisation des enseignements ». Dans celle-ci, le cercle des acteurs investis dans la définition des programmes s'élargit, incluant rang B et étudiants, à la faveur du contexte d'expansion démographique de la discipline, et de celui, parallèle, de libération de la parole et de déhiérarchisation de « 68 ». Cette deuxième partie traitera, dans un premier temps, du profil des étudiants, de leur réception des enseignements et de leurs liens avec la crise de « 68 ». Puis dans un second temps, elle s'intéressera à la recomposition, aux divisions de l'équipe enseignante et à leurs conséquences sur la faible articulation collective de leurs enseignements.

DEFINITION PLURIELLE MAIS COLLECTIVE D'UNE FORMATION UNIVERSITAIRE NAISSANTE

Une discipline en cours d'institutionnalisation académique

La faculté de lettres et sciences humaines de Nanterre, dépendant de l'Université de Paris, ouvre ses portes à la rentrée 1964, après quatre ans de travaux. Sa construction a été décidée dans le double souci de désengorger la Sorbonne, dans un contexte d' « explosion » des effectifs étudiants², et de favoriser un enseignement et une recherche plus « modernes » au niveau des contenus et des méthodes. « Moderne » étant entendu à l'époque par les planificateurs et responsables de la politique universitaire comme propice à la formation des cadres et au « grand

² Les effectifs universitaires passent, en France, de 139 593 en 1950, à 272 027 dix ans plus tard, et à 613 904 en 1967, cf. *Tableau statistique n° 3981*, février 1971, p. 1, Paris, MEN (Ac' Adoc).

développement des relations entre les Facultés, les services de planification, les industries »³.

La sociologie est alors une discipline récemment autonomisée de la philosophie, offrant peu de débouchés académiques. Jusqu'à la création d'une licence *ad hoc*⁴, et d'un doctorat de troisième cycle en 1958, son enseignement universitaire a longtemps été limité au certificat de morale et sociologie de la licence de philosophie. En ce début des années 1960, la discipline est peu présente à l'université⁵ où elle ne forme qu'une poignée de licenciés⁶. On la trouve en outre à la VI^{ème} section de l'École Pratique des Hautes Etudes et au Centre National de la Recherche Scientifique via le Centre d'Etudes Sociologiques (CES) et le CSE (Heilbron, 1991 ; Vannier, 2015, 2000), ainsi que, plus marginalement, au sein des cursus de droit pour ce qui est de la « sociologie politique » (Favre, 1981 : 99), à « Science Po » et au Centre National des Arts et Métiers.

Les débouchés dans l'enseignement et la recherche étant rares avec seulement une soixantaine de chercheurs au CNRS et une trentaine d'enseignants-chercheurs (Chapoulie, 2012 : 34), les représentants de la discipline sont alors enclins à en faire une discipline « appliquée », notamment en tant qu'expertise à l'usage de la décision publique. Cette orientation rencontre d'ailleurs les perspectives qui prévalent alors au Plan ou à la Direction des Enseignements Supérieurs, favorables à la « prospective » (Guiader, 2008 ; Mazon, 1988), d'où un financement public sans précédent de la recherche sociologique, notamment sous forme de « conventions de recherche », particulièrement à partir de 1963 (Pollak, 1976 : 120 ; Drouard, 1982 : 56 ; Masson, 2006 : 113). En 1965, deux colloques de grande ampleur associant sociologues et planificateurs illustrent et publicisent ce nouveau partenariat⁷ (Chenu, 2002 : 50).

³ « Note sur l'administration d'une grande faculté », P. Grappin, 4 avril 1968 (Fond Grappin), dans laquelle il appelle, pour ce faire, à développer à Nanterre « un service d'organisation de la recherche [...] pour le département de géographie, celui de sociologie, celui de psychologie et celui de Langues Vivantes ».

⁴ « En réalité, si la licence de sociologie est bien créée en 1958, elle ne l'est à cette date qu'à Paris. Les universités de province ne la proposeront que plus tard : l'université de Lille ne l'inclut dans ses programmes qu'à la rentrée d'octobre 1961. [...] la nouvelle discipline affichée au programme, « Sociologie », ne compte que six ou sept inscrits. Comme la licence de psychologie, la licence de sociologie n'est pas une licence d'enseignement (elle n'aboutit ni au CAPES, ni à l'agrégation), ce qui écarte en principe les boursiers, et, au contraire de la licence de psychologie, on n'a qu'une très vague idée de la discipline et de ses débouchés. » (Delsaut, 2005 : 65-66)

⁵ On la trouve toutefois au moins à Paris, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Dijon, Lyon, Lille, Nantes et Strasbourg.

⁶ On compte 200 licenciés en sociologie en 1961, contre 1 000 dix ans plus tard (Cazeneuve, Akoun, Balle, 1971 : 210).

⁷ « L'un, dirigé par Pierre Bourdieu et Alain Darbel (statisticien de l'INSEE), donne lieu à la publication du *Partage des bénéfiques* (Darras, 1966), l'autre, le premier qu'organise la Société française de sociologie, à celle de *Tendances et volontés de la société française* (Reynaud, 1966). On est encore loin du niveau de reconnaissance sociale atteint par la sociologie aux États-Unis lorsqu'en 1933 le président Hoover avait

C'est justement en avril 1965 que l'Assemblée de la Faculté des lettres de Nanterre décide de la création d'une « section de sociologie en 1^{ère} année nouveau régime » (Combecave-Gavet, 1999). On peut y voir sans doute l'influence du Ministère, mais peut-être aussi des étudiants qui sont associés, à la fin de cette première année de fonctionnement de Nanterre, à des « des commissions mixtes, étudiants et professeurs (rang A⁸ et rang B⁹) pour discuter de l'organisation de l'enseignement » (Dreyfus-Armand, 1988 : 101). Or ils sont nombreux à découvrir alors la sociologie à travers notamment le succès de *Les héritiers. Les étudiants et la culture* de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, paru en 1964 et très discuté dans le milieu étudiant (Dormoy-Rajramanan, 2014 : 271-297 ; Masson, 2005 ; Weber, 2010).

Nanterre semble ainsi avoir joué un rôle de laboratoire expérimentant la mise en place du Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires (qui crée un nouveau régime de licence plus spécialisé d'un point de vue disciplinaire, dont bénéficient notamment la psychologie et la sociologie prévue pour la rentrée 1966 par la réforme Fouchet.

Un document daté du début de l'année 1965-1966 atteste de l'enthousiasme initial du doyen Pierre Grappin, germaniste, à l'égard des nouvelles « sciences humaines, de la linguistique aux différentes sociologies et à la géographie humaine, [qui] sont aujourd'hui nos secteurs de découverte. En ce qui concerne la Nouvelle Faculté de Nanterre, nous essayerons de discuter, de définir et – qui sait – de découvrir des voies à l'enseignement et à la recherche dans ces domaines.» (Fonds Grappin).

Les premiers enseignants de sociologie à Nanterre

Henri Lefebvre est élu maître de conférences par le Conseil de la Faculté des Lettres de Nanterre en juin 1965, au 5^e tour¹⁰, ce qui semble tout sauf consensuel.

Henri Lefebvre (1901-1991)

préfacé le Recent Social Trends dirigé par le sociologue statisticien Ogburn (Heilbron, 1986 : 65), mais la capacité des sociologues à figurer comme experts en matière d'analyse des tendances des sociétés contemporaines est de plus en plus largement reconnue ».

⁸ Professeurs, chargés d'enseignement et maîtres de conférences.

⁹ Maîtres-assistants et assistants.

¹⁰ Source : procès-verbal du Conseil de la Faculté des Lettres de Nanterre, 15 juin 1965 (Combecave-Gavet, 1999 : 716).

Alors âgé de 64 ans, c'est un intellectuel marxiste, philosophe de formation mais non-agrégé et non-«normalien», passé par le parti communiste dont il a été exclu en 1958 après 30 ans de militantisme.

Après avoir enseigné dans le secondaire (il est d'ailleurs suspendu sous Vichy pour communisme, d'où sa retraite tardive), il est entré au CNRS en 1949, au sein du seul laboratoire de sociologie d'alors, le CES, dirigé par G. Friedmann dont il partage plusieurs engagements politiques et intellectuels depuis les années 20.

H. Lefebvre a alors aussi à son actif, d'après son autobiographie *La somme et le reste*, « trois monographies [qui] auraient paru dans la presse soviétique, sous un numéro de *rabcor* [« correspondants ou candidats-écrivains ouvriers, qui décrivaient leur entreprise et leur travail et formulaient – en pays capitalistes – des revendications »], l'une sur le moulinage de la soie dans la région de Lyon, la seconde sur l'industrie des ciments dans la vallée du Rhône, la troisième sur le Central téléphonique interurbain de Paris », réalisées au début des années 30, ainsi qu'un travail contemporain « sur la structure sociale de l'Ardèche écrite à la demande de la CGTU » (Racine, 2010).

En 1947, il publie *Critique de la vie quotidienne* chez Grasset, qui sera réédité en 1958 puis le tome II sortira en 1962 avec pour sous-titre *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*.

En 1954, il soutient un doctorat d'Etat sur les communautés des vallées des Pyrénées.

En 1958 puis 1963, il publie aux PUF *Problèmes actuels du marxisme* et en 1962 « Idéologie et Vérité » avec François Châtelet dans *Les Cahiers du Centre d'études socialistes*.

D'après son dossier administratif, il est chargé de cours à l'EPHE dès 1960 (et ce jusqu'en 1968).

Il débute sa carrière universitaire comme maître de conférences en 1961 à l'université de Strasbourg, où il enseigne dans le certificat de « morale et sociologie », et il devient vite professeur.

En 1963, il publie aux éditions de l'Internationale Situationniste, qui apparaît comme co-auteur, un article intitulé « Aux poubelles de l'histoire » sur la signification de la Commune, déjà paru dans la revue *Argument* en 1962, puis en 1965, une autre publication sur la Commune, chez Gallimard, qui sera republiée ultérieurement.

En parallèle, il dirige le groupe de travail de l'UNESCO sur « urbanisation et industrialisation » au sein du Centre Européen de Sciences Sociales créé à Viennes.

Le recrutement d'H. Lefebvre peut se comprendre comme s'inscrivant dans l'optique d'une sociologie appliquée, destinée à former des experts-sociologues, puisqu'il avait travaillé sur les questions urbaines et d'aménagement du territoire, d'équipement, d'architecture. Il avait aussi fait des enquêtes de sociologie rurale. Paru en 1968, son ouvrage *Le droit à la ville* aura une résonance et un impact forts « chez les planificateurs et les aménageurs des années 1960. Pierre Massé tient d'ailleurs à le recevoir personnellement rue de Martignac, siège du commissariat au Plan, en marge des travaux de groupe 85 » (Grémion, 2008).

Mais le premier enseignant recruté serait en fait Eugène Enriquez (né en 1931), sur un poste d'assistant et ce par l'entremise du philosophe Mikel Dufrenne et du psychologue Didier Anzieu, déjà en poste à Nanterre¹¹. E. Enriquez a été l'étudiant de D. Anzieu à la Sorbonne et ils se connaissent en outre via l'ARIP (Association pour la recherche et l'intervention psycho-pédagogique) fondée en 1959 (Prost, 2004), dont D. Anzieu est l'un des fondateurs. E. Enriquez y participe en tant que praticien « éclairé » de la formation en entreprise : « *j'avais participé aux premières expériences de dynamique de groupe qui avaient eu lieu en France sous l'égide de l'Agence Européenne de Productivité [...et] avais travaillé dans un cabinet d'organisation qui s'appelait la Cegos, [...] qui avait une grande influence sur, disons, l'intervention psychosociologique dans les organisations* »¹². Au moment de son recrutement à Nanterre, il est chargé de mission chez EDF. Il est toutefois inséré dans des réseaux intellectuels et universitaires : « *j'ai 34 ans, je suis connu, je publie des trucs, vous pouvez lire plusieurs articles de moi dans Critique, dans différentes revues, etc., je connais François Perroux, Lévi-Strauss, etc., etc. et en plus de ça, pour d'autres raisons, je connaissais très bien Touraine, Crozier, etc., etc. Edgar Morin était l'un de mes copains depuis que j'avais 20 ans* ». Il soutiendra en 1980 un doctorat d'Etat en sociologie dirigé par Alain Touraine à l'EHESS, *Pouvoir et lien social*.

Son recrutement, « dans le dos »¹³ d'H. Lefebvre, peut s'expliquer par le besoin d'enseignement en psychologie sociale, dont le certificat est obligatoire dans le cadre de la licence de sociologie, et par la préoccupation des liens avec l'entreprise qui anime, déjà, le pouvoir politique et universitaire.

¹¹ Source : entretien d'E. Enriquez avec l'auteure, septembre 2015.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

La sociologie américaine est alors pionnière dans l'usage de la sociologie comme outil d'aide à la décision publique ou privée, ce qui explique peut-être que tous les enseignants de rang magistral recrutés les deux années suivantes en sont des importateurs notoires. En juin 1966, sont élus Alain Touraine comme maître de conférences en « anthropologie sociale » et François Bourricaud comme professeur en « histoire des doctrines sociales et politiques » – détaché cette première année de recrutement, il ne prend son service que l'année suivante.

Alain Touraine (1925)

Normalien-agrégé en histoire, il entame un doctorat d'Etat de sociologie sous la direction de Raymond Aron, et G. Friedmann le fait rentrer dès 1950 au CES, où il côtoie donc H. Lefebvre. En 1952, il fait un séjour d'étude à Harvard, auprès de Talcott Parsons, grâce à une bourse de la fondation Rockefeller. En 1956, son maître lui délègue la création de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLASCO) au Chili.

En 1958, il devient chargé d'études à l'EPHE où il devient directeur d'études deux ans après. Entre temps, il a cofondé la revue *Sociologie du travail* avec Michel Crozier, Jean-Daniel Raynaud et Jean-René Tréanton et mis sur place un autre centre de recherches en sciences sociales, à Sao Polo.

En 1965, il publie son premier livre *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, aux éditions du CNRS, et soutient sa thèse *Sociologie de l'action*.

François Bourricaud (1922-1991)

Il est agrégé de philosophie. Après un bref passage dans le secondaire, il est assistant de sociologie à la Sorbonne de 1947 à 1950. Puis lui aussi est *Rockefeller fellow* à Harvard auprès de T. Parsons, de 1950 à 1952, juste avant A. Touraine. Il est ensuite boursier des relations culturelles au Pérou de 1952 à 1954. Il est ensuite suppléant à la faculté de Poitiers en 1954-1955, puis à Bordeaux où il passe de chargé d'enseignement à maître de conférences puis professeur une fois soutenu, en 1961, son doctorat d'Etat intitulé *Esquisse d'une théorie de l'autorité*.

En 1955, il publie une traduction de T. Parson chez Plon (Grémion, 2008).

En 1964-1965, il part à nouveau aux Etats-Unis en tant que *Fellow* au *Center for advanced study in the behavioral sciences* (CASBS) à Stanford, Californie, et c'est

depuis là-bas qu'il s'adresse au doyen Grappin, en mai 1965, pour candidater à la chaire de sociologie sur laquelle sera élu H. Lefebvre¹⁴.

Il est fait officier des palmes académiques en 1965.

Le choix des enseignants de rang B revient en grande partie à H.Lefebvre qui recrute ses « thésards » (en thèse d'Etat ou de 3^e cycle) : Henri Raymond (1921-2016) et sa femme Marie-Geneviève Raymond – née Dezès – (1939), Jean Baudrillard (1929-2007) et René Lourau (1933-2000). Raymond Boudon, ami d'A. Touraine, d'Eric de Dampierre (fondateur de l'ethnologie à Nanterre) et de F. Bourricaud, donne aussi des cours de méthodologie au sein du département cette année-là. Le département passe ainsi de deux à neuf enseignants, au cours des deux premières années.

L'année qui suit, soit 1967-1968, les effectifs enseignants doublent. C'est A. Touraine, qui dirige alors le département, et F. Bourricaud qui choisissent les rangs A : Michel Crozier¹⁵ et Fernando Henrique Cardoso (né en 1931, sociologue brésilien, spécialiste de sociologie du développement et futur président du Brésil de 1995 à 2003). Henri Mendras, qui est « maître de recherche » CNRS, est invité à faire venir à Nanterre son laboratoire de sociologie rurale, le « Groupe de recherches sociologiques » – créé par H. Lefebvre –, par l'entremise de son ami E. de Dampierre.

Michel Crozier (1922-2013)

Il est diplômé d'HEC et est alors lui aussi au CES où il dirige le Groupe de Sociologie des Organisations. Il a lui aussi une expérience américaine liée à de multiples séjours d'études, dès 1948, et notamment au CASBS de Stanford. Il est docteur en droit depuis 1949 avec une thèse sur les syndicats ouvriers américains. Il cofonde la revue *Sociologie du travail* avec A. Touraine notamment. En 1964, il soutient un doctorat d'Etat en sociologie sous la direction de R. Aron sur le phénomène bureaucratique. Il est par ailleurs l'un des principaux animateurs du *think tank* le Club Jean Moulin.

Henri Mendras (1927-2003)

Il est diplômé de « Science Po » où il a lié amitié avec E. de Dampierre. Puis il soutient un DES à la Sorbonne dirigé par Georges Gurvitch et suit le séminaire de G. Friedmann à l'EPHE, puis intègre le CES et son groupe de sociologie rurale. Il obtient ensuite une bourse d'études pour Chicago en

¹⁴ Source : son dossier administratif, dans les archives de l'université de Nanterre.

¹⁵ Source : sa lettre de candidature adressée au doyen Grappin dans *Ibid.*

même temps qu'E. de Dampierre et rencontre à New-York Robert Merton et Paul Lazarsfeld au *Bureau for Applied Social Research* de l'université de Columbia. Il témoigne « *y avoir appris ce que pouvait être une recherche sociologique mi-universitaire mi-commerciale* » (Grémion, Piotet, 2004).

Avant Nanterre, il enseigne à l'EPHE et à « Science Po ».

Il est ensuite secrétaire de la Société Française de Sociologie (SFS) qu'il fonde en 1966.

Il effectue en outre des enquêtes pour l'UNESCO en Grèce et soutient sa thèse, dirigée elle aussi par R. Aron, sur la fin des paysans, éditée en 1967 chez Futurible, édition phare de la « prospective » (discipline promue par Gaston Berger alors Directeur des Enseignements supérieurs qui veut promouvoir l'utilisation des sciences humaines et sociales comme aide à la décision publique et privée).

H. Mendras témoigne avoir été à Nanterre pour rejoindre une équipe faite d'amis, avec l'ambition commune « *de créer un vrai département de sociologie à l'américaine où recherche et enseignement seraient étroitement imbriqués et où l'on pourrait former des sociologues [...] où l'on pourrait faire un apprentissage sérieux de la recherche* » (Mendras, 1995 : 116-117).

Il est à noter qu'entre 1962 et 1970, M. Crozier, H. Mendras et A. Touraine sont les sociologues français qui obtiennent les crédits d'Etat les plus importants pour développer leurs recherches (Masson, 2006 : 120).

Les nouveaux rangs B sont eux aussi choisis surtout par A. Touraine qui fait venir des étudiants qu'il dirige en thèse d'Etat ou de 3^e cycle : le couple Manuel et Ana-Maria Castells, François Steudler, José-Luis Léal (futur ministre de l'économie espagnole à la fin des années 1970) et Pierre Tripier – ce dernier avait déjà participé, l'année précédente, à la fondation de la bibliothèque du laboratoire d'A. Touraine à Nanterre, le Centre d'études, de documentation, de recherches économiques et sociales (CEDRES). Il fait aussi venir Carmen Bernard, en thèse d'anthropologie sous la direction de Claude Lévi-Strauss, pour un service partagé entre les départements de sociologie et d'ethnologie. Seul Michel Guillou vient des réseaux d'H. Lefebvre.

Les premiers enseignements

E. Enriquez témoigne, en entretien, du fonctionnement de l'enseignement durant la première année d'existence du département :

[Henri Lefebvre] m'avait demandé de faire un cours, alors que je n'étais pas habilité pour faire un cours sur Saint-Simon, j'ai fait un cours sur Saint-Simon. Mais à part ça, comme assistant, je faisais des travaux dirigés [...] Compte tenu que je ne suivais pas ses cours, il m'avait donné une liste – c'était lui qui me l'avait donnée – une liste d'ouvrages à commenter devant les étudiants ou à faire commenter par les étudiants [...] C'est-à-dire que des fois c'est moi qui les commentais, des fois je les donnais aux étudiants et les étudiants faisaient des exposés là-dessus et on discutait tous ensemble. Ce qui fait que, d'ailleurs, j'ai commencé à faire des groupes, même si on était dans des petits amphis mal fichus, des groupes très sympathiques avec les étudiants. Donc par exemple, il y avait le Livre I du Capital de Marx, il y avait Histoire et conscience de classe de Lukacs euh... il y avait l'Essai sur le don de Mauss, bon je me souviens plus... [...] Alors je lui avais demandé si je pouvais intégrer un ou deux – je sais plus lesquels j'ai intégrés – mais je sais qu'il m'a dit « Deux, trois, pas plus mais le reste vous suivez la liste que je vous ai donnée ». Donc c'était tout à fait strict, sauf qu'il n'a jamais contrôlé ce que je faisais [...] A l'époque, faut pas oublier qu'il n'y avait que le certificat de sociologie, il n'y avait pas encore la licence, la licence est arrivée l'année suivante.

En 1965-1966, il n'y a donc qu'un seul certificat de sociologie dont le cours magistral est délivré en amphithéâtre par H. Lefebvre et les travaux dirigés par E. Enriquez, censé suivre le cours du premier et lui porter sa serviette, conformément aux pratiques mandarinales alors en usage (Merle, 1970 ; Clark, 1971).

Un document d'archive intitulé « *Projet d'organisation des études de sociologie* »¹⁶ explique que pour l'année 1966-1967, il est prévu pour la première année d'étude que :

« Le département organise deux unités d'enseignement, consacrées à des domaines différents de la sociologie, d'un côté les problèmes de l'organisation sociale, de l'autre ceux de la culture et de sa transmission. Chacune de ces unités se compose de trois formes de travail collectif correspondant à des activités nettement différenciées.

a) apprentissage des techniques d'analyse

b) ateliers de recherche

c) sociologie critique

Le programme s'établit ainsi pour l'année présente :

Unité n° 1 : organisation sociale

a) éléments d'analyse économique

b) atelier de recherche sur l'organisation économique et les rapports sociaux du travail

c) discussion des idéologies traitant de la société industrielle

Unité n° 2 : culture

¹⁶ Source : service des archives de l'université de Nanterre.

a) éléments d'analyse démographique

b) atelier de recherche sur la sociologie de l'éducation

c) éducation, pouvoir et démocratie

Chaque unité forme un ensemble et son programme d'activité défini en détail par l'ensemble des enseignants et des étudiants qui y participent [...]

Les étudiants qui ont l'intention de poursuivre des études de sociologie doivent suivre l'ensemble de ces deux unités. Leur activité est complétée par deux autres unités ou équivalent, pris dans d'autres départements. L'enseignement des mathématiques constitue une unité.

Les étudiants ne se destinant pas à une spécialisation en sociologie sont libres de suivre un ou plusieurs des travaux proposés, à leur guise, alors qu'ils sont obligatoires pour les aspirants sociologues. Ces derniers sont aussi invités à se renseigner auprès du secrétariat pour connaître les autres cours à choisir au sein des départements de « *psychologie, philosophie, histoire, géographie, histoire de l'art, etc.* ». Il est ajouté que « *dans la mesure du possible, un enseignement de langue vivante sera organisé* ». Enfin, il est indiqué qu'avec l'accord des enseignants, « *il est possible à un étudiant de 1^{ère} année de remplacer une certaine partie des enseignements propres à cette année par des enseignements normalement prévus pour les étudiants des années ultérieures.* »

Les étudiants de 2^e et 3^e année (soit de 2^e année de DUEL et de licence), ont à suivre, avec quelques possibilités de choix voire de remplacement par des enseignements d'autres départements, la plupart des cours suivants : « *atelier d'étude des problèmes sociaux centré sur les méthodes d'analyse quantitative* », « *atelier d'étude des problèmes sociaux centré sur les méthodes cliniques et apparentées* », « *atelier d'étude choisi dans le domaine où se situera le travail de « sociologie spécialisée » en année de maîtrise* », « *méthodologie (mathématiques et statistiques)* » et « *initiation à l'emploi des ordinateurs* », dont les effectifs prévus sont de 20 à 30 personnes, et « *groupe de travail d'analyse sociologique consacré à l'étude des concepts de la sociologie ou de l'ethnologie* », « *unité mixte : sociologie et une discipline voisine, par exemple ethnologie, démographie, économie ou d'autres, enseignées dans d'autres départements* », « *unité de spécialisation soit en ethnologie, en démographie ou en économie (dans le cadre du département) soit dans une discipline voisine* » dont les effectifs prévus sont de 40 à 60 personnes.

Ceux de 4^e année (soit de maîtrise) peuvent éventuellement suivre des enseignements nécessaires à la validation de la licence qui leur feraient défaut et doivent suivre un certificat de sociologie spécialisée composé de « *séminaires et travaux collectifs* » et de « *méthodologie générale* ». Les

spécialités envisagées sont celles d'H. Lefebvre : « sociologie urbaine » et « sociologie rurale », et celles d'A. Touraine : « sociologie économique et sociologie du travail » mais il est précisé « cette liste n'est qu'une indication et pourra être modifiée à l'issue des deux premières semaines de travail, période au cours de laquelle des programmes définitifs seront élaborés par l'ensemble des intéressés » et en fonction du nombre d'inscrits.

Ce programme d'enseignement inaugure une formation complète en sociologie, de la première année à la « préparation du 3^e cycle ». Il innove aussi en initiant à la recherche dès la première année, avec des « ateliers », et plus tard dans le cursus avec des « travaux collectifs ». Il rompt donc avec le modèle de l'apprentissage livresque et individuel déjà dénoncé comme « bachotage » par les organisations étudiantes. Il offre aussi une nouvelle liberté aux étudiants, associés aux choix pédagogiques, fidèlement à l'un des principes constitutifs de Nanterre, et libres de faire quelques choix de cours, y compris à l'extérieur du département. La pluridisciplinarité est présente dans la formation proposée, en interne avec des cours d'ethnologie, de démographie et d'économie dispensés au sein même du département, et avec la possibilité d'en choisir dans d'autres départements de la faculté. Enfin, la rigidité de l'organisation habituelle des diplômes, avec certificats annuels imposés, est encore assouplie par des « unités » dont certaines sont semestrielles et non annuelles, ainsi que par la possibilité d'éviter le redoublement en rattrapant en maîtrise des enseignements qui n'auraient pas été validés en licence.

Le témoignage d'E. Enriquez donne une idée de la façon dont ce programme d'enseignement a pu être élaboré et mis en pratique :

Quand [Lefebvre] a pu faire venir les assistants qu'il aimait c'est-à-dire Lourau, Baudrillard et le couple [...] Raymond, Henry et Marie-Geneviève Raymond, alors là il y avait pas mal de choses à faire [...] Et à ce moment-là, il y a toute la licence de sociologie, effectivement, qui se crée et donc vraiment y a du boulot pour tout le monde puisque moi je sais que j'ai cinq groupes de travaux dirigés [...] d'une quinzaine d'étudiants chacun.[...] c'est Henry Raymond, [...] qui a eu l'idée, sans doute avec Lefebvre [...] et il dit « En définitive, comme l'ensemble des gens doivent avoir la même formation que c'est pas la peine que chacun fasse des travaux spécifiques ». Il dit « non, pour chacun d'entre nous il y aura un texte à étudier et il y aura quelqu'un qui préparera l'étude de ce texte et il passera la photocopie aux autres qui feront la même chose ». [...] Moi je me souviens, naturellement c'est moi qui me tape le premier truc qui était sur Max Weber, l'Esprit du capitalisme. Ceci est discuté collectivement en réunion de département. Il y avait Lefebvre, Touraine, d'ailleurs qui essayait de glisser un certain nombre de choses qu'il voulait qu'on étudie... Ça avait un côté groupe, je dirais, tout à fait sympathique, à partir de ce moment-là.

Il précise encore qu'« il n'y a pas beaucoup d'étudiants à l'époque... si y a 25 étudiants c'est le maximum » et, à propos d'A. Touraine et d'H. Lefebvre, que « chacun faisait les cours qu'il avait envie de faire », d'où sans doute le partage de la première année en deux unités correspondant à leurs

spécialités respectives et celles des rangs B qu'ils ont chacun recrutés (« Organisation sociale » vs « culture ») et la division des ateliers méthodologiques recoupant celle entre les grandes thématiques d'enseignement, la sociologie du monde industriel pratiquée étant plutôt « quantitative » et celle de la politique et de la culture plus « qualitative », comme en témoigne P. Tripier :

D'un côté il y a une méthodologie très soft, du côté Lefebvre-Raymond [il renvoie à leur enquête sur l'habitat pavillonnaire] et de l'autre côté Touraine ou Bourricaud qui amènent Boudon pour faire des cours de méthodo donc c'est autour d'une méthodologie très néo-positiviste – on dira – qui sera absolument abhorrée par les Baudrillard et les Lourau qui, eux, ont essayé d'instaurer un contre-pouvoir "anti-mandarinal" comme ils disaient. [...] Alors très rapidement parce que Touraine sait que j'ai fait un peu de stats dans ma vie, donc il me convoque pour enseigner la méthodologie parce que Boudon va partir tout de suite, l'année suivante, donc 67. A la rentrée 67-68, il va plus être là.

Concernant l'enseignement, on sait par le *Guide des études, Nanterre, 1967-1968*¹⁷ que l'ethnologie est alors une des composantes de la 2^e année du DUEL de socio. Elle peut aussi faire l'objet d'un certificat de la maîtrise de sociologie, au choix avec « *psychologie sociale* », « *économie politique et sociale* » ou « *linguistique générale* ». Les trois autres certificats constitutifs de la maîtrise sont « *sociologie générale* », « *psychologie sociale* » et « *sociologie spécialisée* ». Dans un document daté du 28 février 1968¹⁸, A. Touraine propose quatre subdivisions à ce dernier certificat : « *sociologie urbaine* », « *sociologie rurale* », « *sociologie du développement* » et « *ethnologie* » et précise « *pour sociologie des religions voir M. de Dampierre* ».

Ces rares intitulés donnent une idée très partielle du contenu des cours. Les témoignages sont alors particulièrement précieux, nous disposons de ceux d'E. Enriquez et de P. Tripier.

E. E. : « Crozier, Bourricaud arrivent l'année suivante [...] Alors ces nouveaux rangs A... ça change... ça va changer l'atmosphère. Parce que l'université commence à bouger, les étudiants commencent à en avoir marre des... des cours trop doctoraux, etc., etc. [...] Il commence à y avoir des poursuites contre les situationnistes, et Lourau rédige un manifeste qui va être signé par Lefebvre, par Touraine, par Baudrillard, Lourau naturellement... et puis il doit y en avoir d'autres, enfin les autres assistants qui sont là. Par contre Crozier et Bourricaud ne signent pas cette défense des situationnistes [étudiants en sociologie pour l'essentiel], influencés en partie par les enseignements d'H. Lefebvre [auparavant à l'université de Strasbourg où a émergé le mouvement situationniste étudiant]. [...] même de Touraine. Bon Crozier et Bourricaud, certainement moins ! Ou même moi, Baudrillard, Lourau, on fait lire des textes, on a déjà plus de liberté – je fais lire Marcuse dès 66-67, Eros et civilisation, L'Homme unidimensionnel [...] Je me souviens qu'il y avait certains de mes étudiants, enfin

¹⁷ Fonds 20010498/11, AN.

¹⁸ Source : archives de l'université de Nanterre.

pas les plus à gauche, qui me disaient « Mais pourquoi Marcuse ? C'est un mélange de philosophie, de psychanalyse, sociologie, ce n'est pas de la sociologie pure. » Je me souviendrai toujours, pour faire passer que la sociologie ne devait pas être pure, devait être toujours impure, bon, il a fallu beaucoup de temps. [...] Vous savez, à l'époque, on est tous, moi y compris, en costard-cravate, mais ça ne veut rien dire sur les opinions politiques, c'est ça qui est intéressant. Et d'ailleurs je suis très frappé, dès l'année 65, de voir que ces étudiants qui viennent majoritairement des beaux quartiers – mais il y en a qui viennent d'ailleurs – ne sont pas du tout, dans l'ensemble, du style béni-oui-oui ou des trucs dans ce goût-là. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas, il y en a un certain nombre puisqu'au moment de mai 68 il y a quand même des étudiants qui vont voir Crozier qui n'est plus à la fac pour continuer à avoir des cours avec lui [...]. Leur style de cours, aussi bien à Crozier qu'à Bourricaud, très dogmatique, qui ne voulait mais que... je me souviens d'une fois où, je sais pas, dans une réunion tous ensemble, Cohn-Bendit avait dit à Crozier – donc on était étudiants et enseignants mélangés – lui disant « Mais écoutez, la manière dont vous parlez du pouvoir, comme type de relation etc., etc., vous ne faites jamais intervenir les problèmes politiques, les possibilités de révolte, les grèves, etc., etc. et vous faites effectivement comme si vous faisiez un cours de gestion américaine ». Et Crozier lui avait répondu « Non, non, non, moi je pense qu'il doit y avoir une progression pédagogique, on étudie ceci puis cela, puis cela » c'est-à-dire il définissait une manière de penser du début jusqu'à la fin. Crozier il était terrible pour ça. Il avait beau, quelques années avant, avoir écrit dans Le phénomène bureaucratique que l'Université devait sauter mais quand elle a sauté il n'a pas pu supporter, bon. Et Bourricaud c'était la même chose, c'était la même chose. C'était un peu plus ouvert d'ailleurs parce que il y avait beaucoup de Durkheim mais comme il s'intéressait aux institutions, il n'était pas contre que j'enseigne, par exemple, Eros et civilisation, parce qu'il s'intéressait aussi à Freud. Mais c'était aussi, Bourricaud, c'était aussi du style il prend la parole et il tient le crachoir jusqu'au moment où il se lève et il disparaît. Et comme il était, d'ailleurs, conseiller du ministre, et qu'il avait 3h à faire – ... la belle vie ! – il venait de... il faisait un cours de midi à 1h, de 1h à 2h il faisait semblant de recevoir des étudiants, de 2h à 3h il faisait son autre cours et puis il s'en allait. Ca, les étudiants le savaient, en trouvant qu'il se foutait de la gueule des gens. »

P. Tripier confirme, lui, la grande liberté pédagogique des enseignants du département :

C.D.R. : *Et les cours que vous faisiez à Nanterre, vous les aviez choisis ? Vos intitulés ? Vos contenus ? Comment ça se passait ?*

P. T. : *Oui. A partir donc de 67-68, j'enseigne la sociologie du travail, j'enseigne la sociologie du développement*

On sait aussi grâce au travail de D. Duclos que M. Crozier enseignait à partir de son travail sur le centre des chèques postaux et sur l'administration, et que, plus globalement, chacun enseignait à partir de ses recherches personnelles.

Selon l'une de ses biographies, « Henri Lefebvre donna des cours centrés sur le marxisme et l'aliénation politique et d'autres tournant autour de thèmes plus actuels comme la sexualité et la critique de la société de consommation » (Racine, 2010). D'après ses écrits autobiographiques, il aurait aussi donné des cours relatifs aux travaux d'Herbert Marcuse. Il y témoigne aussi du

fait que « dans le cadre nanterrois et dans le département de « sociologie », ce terme signifiait : théorie critique, critique de la société bourgeoise. J'ai pris des assistants qui ont, depuis lors, fait parler d'eux : Jean Baudrillard, René Lourau, Henri Raymond. Il s'établit vite entre ces assistants et les étudiants une communication directe, une cordialité. Je crois pouvoir assurer que le climat du département était exceptionnel dans l'université. Tous les vendredis, dans mon bureau, on faisait un festin, assistants et étudiants » [dont D. Cohn-Bendit, précise-t-il]. Il relate, en outre, une expérience pédagogique de R. Lourau : « dans une salle où attendaient soixante, quatre-vingts étudiants, René Lourau arriva et s'assit sans parler. Pas un mot. Une heure se passe. Affolement général. Mes collègues, comme Alain Touraine, couraient dans les couloirs d'un air affolé en demandant : « il est fou, qu'est-ce qu'il se passe ? » Or, c'était une expérience pédagogique, qui avait pour but, d'après une certaine dynamique de groupe, de produire les conditions de la communication. René Lourau attendait que les étudiants se manifestent, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire [...] cela pour dire que, dans le département de sociologie, se tentait un renouvellement du rapport pédagogique de façon tâtonnante » (Lefebvre, 1975 : 122-123 et 112-113).

Enfin, d'après P. Grémion : « L'enseignement assuré par la couche des assistants est fondé sur une autogestion non directive intégrale à orientation marxiste ou freudo-marxiste » (Grémion, 2008 : 27)

POLITISATION DE LA DISCIPLINE ET BALKANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La confrontation aux étudiants et à « 68 »

Plusieurs travaux du CSE des années 1960 mettent en lumière la sélectivité sociale, scolaire et genrée différentielle des disciplines. Ils présentent la sociologie comme une « discipline refuge » recrutant un public tendanciellement plus bourgeois que la moyenne des étudiants en lettres, mais moins sélectionné scolairement, et aussi moins féminisé et doté d'une appétence pour la participation aux groupements politiques plus prononcée (Bisseret : 1968 ; Bourdieu, Passeron et Saint Martin : 1965 ; Delsaut : 1970).

Grâce à une étude par questionnaires, complétée par des entretiens et des analyses statistiques des données du service des inscriptions, le travail

de D. Duclos¹⁹ donne une vue très précise de la composition du public du département de sociologie de Nanterre en termes de sexe, âge, origines sociales, études parallèles, emplois effectués et visés, et de politisation. Il analyse aussi la perception que ces étudiants ont des enseignants et de leurs enseignements durant ces premières années du département. Il constate parmi eux une surreprésentation des étudiants issus des classes supérieures par rapport au reste de Nanterre²⁰, déjà très « *bourgeoise de par sa sectorisation, une moyenne d'âge relativement élevée et une très grande part de travailleurs. Ce sont en fait en majorité des fils de bonnes familles qui sont cadres ou se destinent à l'être, plutôt de droite* ». On y trouve néanmoins aussi des étudiants de classes moyennes et populaires, sous-représentés, plus acquis au modèle intellectuel et se projetant davantage dans l'enseignement et la recherche, tendanciellement plus à gauche²¹. « *C'est à l'intérieur même de la « clientèle » des études sociologiques, que se rencontrent les contradictions et les quiproquos, qui ont fait de cette discipline le noyau explosif que l'on sait* » (Duclos : 52).

Si la politisation la plus représentée est celle en faveur de la majorité avec 27% des répondants, les « gauchistes » (maoïstes et trotskistes) arrivent en second rang avec 24% des répondants, suivis du Parti Socialiste Unifié (19%) et du Parti Communiste (14%), et de la social-démocratie (13%) (Duclos : 74). Les plus politisés à gauche s'en prennent aux enseignants jugés vendus à la technocratie, F. Bourricaud et A. Touraine en tête, mais aussi M. Crozier.

Rappelons qu'A. Touraine et F. Bourricaud ont été nommés conseillers techniques du Ministre de l'Education Alain Peyrefitte en avril-mai 1967. D'après des archives du Ministère de l'Education nationale, on sait que F. Bourricaud sera ainsi notamment chargé d'étudier le modèle britannique de l'*Open University* et se rendra aux Etats-Unis en octobre 1967 pour une mission d'observation des universités, financée par la Fondation Ford²². Et d'après les mémoires d'A. Peyrefitte, l'on sait qu'A. Touraine, camarade de promotion du ministre à l'ENS, est lui choisi pour faire partie de la « commission sur les examens » acquise au principe de la sélection à l'entrée à l'Université (Peyrefitte, 2000 : 410).

¹⁹ Ce mémoire de 3^e cycle de sociologie, dirigé par Annie Kriegel, est soutenu en 1972 et porte sur environ 550 étudiants inscrits en 1^{er} cycle de sociologie, de 1966 à 1970.

²⁰ Ils seraient 50% issus de « la catégorie haute (moyen ou grand patronat, cadres supérieurs, ingénieurs, professions libérales », contre 42% en moyenne à Nanterre (Duclos : 43-44).

²¹ Ce qui rejoint les analyses des *Héritiers* citées par Louis Gruel : « 71 % des étudiants (en philosophie et sociologie) dont le père est ouvrier, employé, agriculteur ou ouvrier agricole se situent à gauche ou à l'extrême gauche, contre 54 % des enfants de cadres supérieurs, et 3 % seulement se situent à droite ou à l'extrême droite, contre 18 % (six fois plus) des enfants de cadres supérieurs » (Gruel : 2004 : 62-63).

²² Source : Fonds du Secrétariat général (Ministère de l'Education nationale), 19870191/7, AN.

La mobilisation étudiante contre les projets de réforme de l'enseignement supérieur débute à l'automne 1967, alors qu'A. Peyrefitte commence à rendre ses projets publics. Elle émerge justement au département de sociologie de Nanterre²³. Dominique Desjeux, futur anthropologue, alors étudiant de 22 ans, inscrit en DUEL de sociologie après avoir étudié la théologie dans un séminaire privé, membre non-syndiqué du comité de grève qui se met en place, témoigne des conditions de déclenchement du mouvement :

Novembre 1967. Tout a commencé comme un mouvement spontané. Il est né de l'inquiétude de nombreux étudiants face à la réforme de l'université. Les étudiants se sont réunis par petits groupes de travail. Ils ont élu des délégués qui ont été discutés avec leurs professeurs les équivalences de diplômes entre l'ancien système et le nouveau. Les délégués n'étaient pas tous des responsables de l'UNEF. Le comité de grève, constitué à cette occasion, comprenait à la fois des étudiants syndiqués et non-syndiqués. L'initiative du mouvement a été prise par des étudiants en sociologie. Plusieurs maîtres-assistants les ont aidés à examiner les implications matérielles et pédagogiques de la réforme (Desjeux, 2018 : 238)

En janvier 1968, une affiche des « enragés de Nanterre » (influencés par les situationnistes, eux-mêmes influencés par H. Lefebvre) s'en prend ainsi à « Grappin la matraque épaulé par son Bourricaud, soutenu par les arguments de Morin & Touraine » (Suzzoni, 1988 : 286).

Un texte de douze pages daté de février 1968, intitulé *Naissance d'un mouvement étudiant*, signé d'Alain Touraine et adressé au doyen P. Grappin, qui l'annote, donne quelques éléments sur le climat du département à ce moment-là (Fonds Grappin) :

Moi-même et mes collègues de sociologie nous efforçons à la fois de reconnaître l'importance de la crise actuelle et de nous opposer à certains comportements, contre lesquels j'ai pris très nettement position. Lors de l'assemblée du département j'ai pu, non sans difficulté, empêcher que soit présentée une motion sur les événements récents, que j'aurais refusé de signer ce qui aurait provoqué une crise grave. Je me suis associé au contraire à un texte concernant les mesures prises par le Ministère de l'Intérieur contre Cohn-Bendit. Ce texte ne met d'aucune manière en cause la Faculté. Je suis d'ailleurs convaincu que l'expulsion de cet étudiant pourrait entraîner de nouveaux et graves remous.

Le véritable problème du département de sociologie est ailleurs. Il consiste à lutter contre le climat de « fête » qui remplace dans certains groupes le climat de travail. Il arrive que de grandes idées se traduisent par un simple laisser-aller. C'est le sens du sérieux qu'il faut réintroduire. Ce n'est possible que dans un calme au moins relatif. Je souhaite que nous le retrouvions et que nous sortions vite de cette période épuisante et déprimante, car je ne pourrai pas résister longtemps moi-même aux reproches opposés dont je suis simultanément l'objet.

²³ Déjà en mars 1967, parmi les étudiants reconnus comme impliqués dans l'occupation de la résidence universitaire, quatre étudiants sur quinze sont en sociologie (Fonds Grappin).

J'accepte volontiers toutes les critiques mais je ne crois pas qu'on puisse avec justice me reprocher de choisir la facilité [...].

L'aspect le plus positif du mouvement de novembre fut la recherche d'une part plus grande d'autonomie des Facultés, condition première de l'efficacité et même de la formation d'un fort mouvement étudiant. Cette limite n'est pas justifiée seulement par des objectifs sociaux : elle est aussi moderniste. Elle doit permettre aux Facultés de définir des politiques et des modes d'action, de se spécialiser, d'engager des actions de recherche, d'innover dans les programmes et les méthodes d'enseignement, d'agir non pas seulement en réponse à la pression du nombre, mais en prenant les initiatives que réclame l'évolution de la connaissance. La capacité de négocier n'est qu'une forme particulière de la capacité de décider. Il est urgent de donner aux facultés ou mieux aux Universités cette capacité de les délivrer d'une gestion directe qui représente une caricature de planification et se manifeste par des lenteurs, des entraves, des malentendus, non par des stimulations ou des concertations. [...] institution qui ne répond plus à ses ambitions et à ses responsabilités »

Commentaire annoté de P. Grappin « Oui et non. Nous continuons à former correctement les professeurs. Mais nous nous chargeons de trop d'autres responsabilités, par exemple d'être des instituts de formation professionnelles pour psychologues ou sociologues »

A travers la contestation étudiante de « 68 », c'est notamment la conception de la fonction sociale de la sociologie qui est en jeu avec le refus d'une sociologie comme formation pour cadres de l'économie et de la planification, et le refus parallèle de sa limitation à une sorte de philosophie critique à fondement faiblement empirique. En témoigne le texte *Pourquoi des sociologues* rédigé en mars 1968 et publié dans *Esprit* le mois suivant par quatre étudiants de sociologie de Nanterre (Daniel Cohn-Bendit²⁴, Jean-Pierre Duteuil, Bertrand Gérard et Bernard Granautier²⁵) et qui a circulé dans les semaines qui ont suivi. Le texte commence par constater que « les départements de sciences humaines sont surpeuplés relativement aux débouchés disponibles à l'heure actuelle » et déplore « la confusion des doctrines diverses qui nous sont enseignées ». Il poursuit par une critique de la sociologie américaine et de ses importateurs en France :

LE PASSAGE D'UNE SOCIOLOGIE ACADEMIQUE, VASSALE DE LA PHILOSOPHIE, A UNE SOCIOLOGIE INDEPENDANTE, A PRETENTIONS SCIENTIFIQUES, CORRESPOND AU PASSAGE DU CAPITALISME CONCURRENTIEL AU CAPITALISME ORGANISE.

²⁴ Il est étudiant en troisième année de sociologie et a donc dû suivre les enseignements du département depuis sa création.

²⁵ Il soutient l'année suivante une thèse de 3^e cycle, *Les travailleurs étrangers en France*, sous la direction d'H. Lefebvre (source : Sudoc).

Désormais, l'essor de la sociologie sera toujours plus lié à la demande sociale d'une pratique rationaliste au service des fins bourgeoises : argent, profit, maintien de l'ordre.

Les preuves abondent : la sociologie industrielle recherche avant tout l'adaptation du travailleur à son travail : la perspective inverse est très limitée puisque le sociologue salarié de la direction doit respecter le but du système économique : produire le plus possible pour faire le plus d'argent possible. La sociologie politique préconise de vastes enquêtes, le plus souvent mystificatrices, qui présupposent que le choix électoral est aujourd'hui le lieu de la politique, sans jamais se demander si elle ne se situerait pas ailleurs que sur ce terrain. Stouffer étudie les meilleures conditions de « moral » du soldat américain sans poser les problèmes structurels du rôle de l'armée dans la société où il vit. On retrouve les sociologues dans la publicité, les mille formes de conditionnement du consommateur, dans l'étude expérimentale des médias, là aussi sans chercher à critiquer la fonction sociale de ces médias, etc. [...]

La pratique d'organisation du capitalisme suscite une foule de contradictions et, pour chaque cas particulier, un sociologue est mis à la tâche. L'un étudiera la délinquance juvénile, l'autre le racisme, le troisième les « slums ». Chacun cherchera une explication à son problème partiel et élaborera une doctrine proposant des solutions au conflit limité qu'il étudie. Tout en faisant office de chien de garde, notre sociologue contribuera du même coup à la « mosaïque » des « théories » sociologiques.

La confusion des sciences sociales qui a sa source ici se manifeste dans l'interdisciplinarité si à la mode aujourd'hui (cf. Althusser). L'incertitude de chaque spécialiste, en se confrontant aux incertitudes d'autres spécialistes, ne peut donner que de grandes platitudes.

Derrière cette confusion il y a une absence, jamais soulignée, de statut théorique pour la sociologie et les sciences humaines. Leur seul point commun est finalement qu'elles constituent « en majorité des techniques méthodiques d'adaptation et de réadaptation sociale », sans compter la réintégration de toutes les contestations : la majorité de tous nos sociologues sont « marxistes ». Mentionnons à l'appui de cette thèse le caractère conservateur des concepts utilisés actuellement : hiérarchie, rituel, intégration, fonction sociale, contrôle social, équilibre, etc... [...]

le malaise des étudiants en sociologie ne peut se comprendre qu'en interrogeant la sociologie sur sa fonction sociale. [...]

L'analyse générale qui précède éclaire le cas particulier de Nanterre. Là aussi : Crise en sociologie, inquiétude sur les débouchés, confusion dans l'enseignement dispensé et importation des doctrines made in U.S.A. Ceux qui restent hors du courant positiviste-empiriste sont amenés à se replier dans une critique verbale, qui a le mérite d'éviter une totale « uni-dimensionnalisation », mais qui entérine l'isolement et l'inefficacité.

Chez les « espoirs » de la sociologie française le jargon parsonien et le culte des statistiques (enfin un terrain scientifique !) sont la clé de tous les problèmes. L'étude de la société a réussi ce tour de force de dépolitiser tout l'enseignement... c'est-à-dire de légaliser la politique existante. [...]

Il est nécessaire ici de réfuter des conceptions défendues par M. Crozier (Esprit janv. 67) et A. Touraine (articles du Monde) sur les débats qui nous occupent.

Il faut dissiper l'illusion des mots d'ordre stalino-tourainiens sur un mouvement étudiant de masse aux intérêts convergents. Par leur origine sociale comme par leur acceptation de devenir des salariés de différents appareils autoritaires (Etat, entreprise, firme publicitaire, etc...), la majorité des étudiants sont déjà conservateurs.

Seule une minorité d'étudiants et professeurs (surtout assistants) peut choisir, et choisit de fait, une autre orientation. Quelles sont alors les possibilités d'action de cette minorité ?

En milieu universitaire les perspectives sont limitées : Il s'agit essentiellement d'éclairer les étudiants sur la fonction sociale de l'université. En particulier en sociologie, il faut démasquer les fausses contestations, éclairer la signification généralement répressive du métier de sociologue, et dissiper à ce sujet les illusions.

L'hypocrisie de l'objectivité (voir Bourricaud, la conscience culturelle du ministère de l'éducation nationale) de l'apolitisme, de l'étude innocente est beaucoup plus criante dans les sciences humaines qu'ailleurs et doit être exploitée [...].

E. Enriquez évoque aussi en entretien l'épisode suivant, survenu en avril 1968 : « Crozier avait invité ses copains du Club Jean Moulin à venir plancher sur l'avenir de la France devant les étudiants de socio. Etaient venus toute une bande d'énarques de haut rang qui se préparaient à remplacer la génération de résistants et gaullistes. Des gens qui, à l'époque, devaient être d'anciens mendésistes et essayaient d'imposer les énarques aux premières places : Jean Saint-Geours, François Bloch-Lainé, Georges Suffert, Simon Nora, etc. Les technocrates se mettent à faire leurs laïus quand, contrevenant aux règles, alors respectées, du savoir vivre, ils sont interrompus et tournés en ridicule par les étudiants et en tout cas par la bande du 22 Mars ».

A l'inverse, l'outillage théorique marxiste critique dont H. Lefebvre était connaisseur ou concepteur en fit, par exemple, le directeur de mémoire de maîtrise de D. Bensaïd (« sur la notion de crise révolutionnaire chez Lénine »²⁶) et d'A. Brossat (« sur Althusser [...] c'était un travail d'étude, d'analyse, et en partie de polémique contre la lecture de Marx par Althusser qui

²⁶ Entretien de l'auteure avec D. Bensaïd, le 30 juillet 2004.

à l'époque était très en vogue et très discuté, avec des enjeux directement politiques dans le combat idéologique entre les différents groupes étudiants, qui étaient des enjeux très sensibles, à l'époque »²⁷), tous deux membres de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire, organisation de jeunesse trotskiste, et membres du mouvement du 22 mars. R. Lourau, sociologue particulièrement critique des usages de la discipline au service du pouvoir d'Etat²⁸, présente d'ailleurs H. Lefebvre comme le seul sociologue «révolutionnaire» de la période 1960-1968 (Lourau, 1977 : 196).

Le mouvement universitaire contestataire recrute aussi parmi les étudiants initialement plutôt de droite. D. Desjeux témoigne des effets socialisateurs, notamment en termes de politisation, de son expérience de Nanterre et de son comité de grève, qui le font devenir un militant du Parti Socialiste à partir de 1969 :

J'ai appris à parler aux journalistes, à écrire des motions, à débattre avec toutes sortes de militants politiques – communistes, trotskistes, socialistes, maoïstes prochinois – à conduire des meetings, à parler à la radio, à parler au bon moment pendant une négociation collective ou une assemblée générale, à négocier des alliances avec d'autres groupes, et à analyser la situation politique afin de choisir le meilleur moment pour agir [...]. En mai 68 j'ai découvert à la fois la lutte des classes à travers le marxisme et les relations de pouvoir et d'intérêt entre les acteurs sociaux grâce à Michel Crozier. Mon univers de droite catholique était en train de se reconstruire sur de nouvelles bases (Desjeux, 2018 : 239 et 243).

Le département de sociologie de Nanterre est aux avant-postes de la contestation. E. Enriquez précise que durant les « événements », « Lefebvre, Touraine et tous les maîtres-assistants, assistants, etc., on est là, on est toujours là. [...] D'ailleurs on n'a jamais été autant là. Moi je suis là au moins quatre jours par semaine alors qu'avant j'y allais deux jours par semaine. Et puis il y a ceux qui s'en vont, Crozier et Bourricaud qui disparaissent. »

Après avoir attisé la contestation étudiante en février en évoquant l'existence de « listes noires » tenues par l'administration de l'université recensant les étudiants les plus militants (Fonds Grappin), H. Lefebvre soutient les « huit de Nanterre » comparaisant devant la Commission disciplinaire le 6 mai²⁹.

²⁷ Entretien de l'auteure avec A. Brossat, juin 2004.

²⁸ En 1971, R. Lourau contribue à l'annulation du congrès de la SFS en participant au happening du Groupe de Lutttes Anti-Sociologiques qui, avec une soixantaine de militants affublés de masques de carnaval et accompagnés de musique rock, a interrompu la conférence inaugurale en dénonçant le rôle de la sociologie comme simple « lubrifiant » de la machine étatique de planification (Heilbron, 2015 : 177). Peu après, il dirigera un bref moment le département de sociologie de Poitiers qui sera supprimé après son passage. Il rejoindra ensuite l'université de Vincennes mais non pas son département de sociologie mais celui de science politique puis de sciences de l'éducation.

²⁹ « Je me souviens par exemple des attaques de plusieurs énergumènes de Nanterre. Parmi eux, Henri Lefebvre ne craignait pas d'affirmer que les membres de notre Commission, et eux seuls, méritaient d'être

Le 24 mai 1968, le département, avec celui de psychologie, sont les seuls de Nanterre à avoir refusé d'élire des organismes représentatifs paritaires³⁰, décision qui se comprend comme un refus de la délégation politique.

C. Bernard témoigne de l'atmosphère qui règne alors au département :

L'année 67-68 s'est avérée un tout petit peu compliquée, comme tout le monde le sait, et donc c'est d'abord dans ce que je faisais moi, en sociologie, que je voyais gronder, disons, la révolution de mai 68 puisque j'ai eu comme étudiant Cohn-Bendit, entre autres. Et il y avait un peu une différence d'ambiance quand je changeais de lieu, d'étage, on était à des étages différents, parce qu'il y avait une ambiance extrêmement militante en sociologie qui était passionnante pour moi. Parce que, je fais une parenthèse, toutes ces discussions sur la société de consommation, moi, me semblaient très étranges ! Je venais d'Amérique latine qui n'était pas encore dans la consommation, et moi-même je n'avais pas beaucoup de sous non plus pour y être, alors j'étais surprise, étonnée et en même temps je suivais ça, ça me passionnait.

Tandis qu'en ethnologie, les discussions portaient au fond sur des choses, heu, de théorie, encore que, il y a eu une réaction militante puisque c'est là que j'ai connu Jeanne Favret, qui était une amie à moi que j'ai toujours beaucoup aimée, donc il y avait des gens qui voulaient impliquer davantage ce département dans ce qui se passait en mai 68. Et donc, ça a été une année extrêmement mouvementée, très riche en surprises, les cours se sont terminés tant bien que mal, je me souviens encore que Cardoso m'avait dit : "Tu sais tout ça, ça va se terminer très vite, parce que les communistes vont dire qu'il faut des examens, parce qu'autrement on perd l'année, et au moment où il y aura des examens, ce sera fini !" Je me souviens encore. Il trouvait ça très drôle en même temps et... ça l'intéressait beaucoup. Et donc, du côté de la sociologie, il y a eu des choses assez difficiles et agressives et injustes à l'égard de ce que Alain Touraine avait monté, qui était extrêmement intéressant, parce que c'était la sociologie, heu, de droite, enfin bon il faut se mettre dans le contexte de l'époque. Et donc Alain Touraine qui a été, qui a fait toute la chronique de mai 68, donc il était vraiment concerné, à la fin, il, heu, il est passé à l'Ecole des Hautes Etudes parce que bon, c'était, c'était le chaos, il faut dire les choses, c'était vraiment la foire d'empoigne.

Défections, cohabitation conflictuelle et adaptations

L'agitation au sein du département de sociologie et son implication dans le mouvement social universitaire fait écrire à P. Grappin, en juillet 1968, à l'adresse du Ministère :

Il est apparu, de façon continue en 1967-1968, que la Section de Sociologie et, à un moindre degré, celle de Psychologie, apparaissaient comme des éléments mal intégrés à la Faculté. Elles recrutent des étudiants qui n'ont d'avenir dans l'enseignement, leurs méthodes de travail sont autres, leur finalité aussi. On peut se poser la question de savoir si les licences de psychologie

jugés, notre justice étant une parodie, qui dévoilait "la soumission de l'université au capitalisme" (sic) » (Grappin, 1993 : 257).

³⁰ Document intitulé « 24 mai : Etat des organismes paritaires par départements », Fonds Grappin.

et de sociologie répondent à des besoins vrais. L'expérience, en tous cas, a montré que ces disciplines veulent être traitées autrement que celles où se forment les futurs enseignants.

Ceci ne signifie pas que l'on ne doive pas favoriser les échanges, par exemple entre psychologues et historiens de la littérature, mais ceci à un stade déjà avancé des études.

L'existence d'études de premier cycle de psychologie et de sociologie à effectifs très nombreux se justifie mal et ce genre de formation mériterait d'être donné ailleurs que dans les Facultés des Lettres. La psychologie scientifique a plus de liens avec la médecine qu'avec toute autre discipline ; la sociologie devrait entrer dans un Institut de Sciences Sociales.

Ceci est un aspect de la redistribution des spécialités qui entre aussi dans l'étude des conditions de la rentrée, car les dissociations évoquées ci-dessus allégeraient les effectifs probables à la rentrée³¹.

Du coup, quand le projet de création de Vincennes commence à apparaître, les autorités administratives de Nanterre essaient de profiter de cette opportunité pour se débarrasser de ce département agité :

Lettre de Jean Beaujeu, helléniste, 1^{er} assesseur du doyen, à P. Grappin, le 6 août 1968 (Fonds Grappin) :

Il y évoque « l'avantage énorme qu'il y aurait à larguer psycho-socio ». A propos du projet de Vincennes « encore nébuleux » : « J'ai demandé que ce débouché ne soit pas réservé au secteur géographique de la Sorbonne et qu'on essaie d'y inclure la sociologie et la psychologie ; mais le Ministre ne paraît pas favorable à la scission [...] Si seulement le C.E.C. et son équipe pouvaient émigrer vers ces lieux forestiers ! »

Le 13 août, J. Beaujeu réitère sa demande au ministère par le biais d'un courrier adressé à Gérard Antoine (conseiller d'Edgar Faure) : « Il est certain que la dissociation des départements de sociologie et de psychologie du reste de la Faculté, telle que l'avaient envisagée le Directeur général et notre doyen, serait extrêmement souhaitable pour le bien de l'ensemble des étudiants et pour le fonctionnement de notre maison ; mais on ne semble pas s'orienter dans cette direction. » (Fonds Grappin)

En mars 1969, dans une Note sur l'avenir de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris-Nanterre adressée au conseiller de de Gaulle pour les questions éducatives³², J. Beaujeu écrit que :

Le principal foyer de l'agitation permanente et des actes de violence est constitué par le département de sociologie, pris dans son ensemble : s'il est vrai qu'un certain nombre d'enseignants, un pourcentage non négligeable d'étudiants et une grande partie des équipes de chercheurs du C.N.R.S., qui travaillent en sociologie, se sont tenus à l'écart des entreprises de désordre, il n'en est pas moins certain que les habitudes et l'état d'esprit collectifs de ce

³¹ « Conditions prévisibles de la rentrée universitaire 1968 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre », 12 juillet 68, Grappin, Fonds Grappin.

³² Source : Fonds Sébastien Loste, 640AP/64, AN.

département, le refus de la totalité de son personnel de participer à la mise en œuvre de la loi d'orientation, la disproportion éclatante entre le nombre des enseignants et des étudiants de sociologie et les débouchés professionnels offerts par cette discipline, rendent nécessaire la suppression de l'U.E.R. telle qu'elle est constituée, et souhaitable la refonte complète du cycle des études sociologiques. Sans préjuger des dispositions qui pourront être adoptées pour l'ensemble des universités françaises, le salut de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre semble exiger que l'enseignement spécifique de la sociologie ne commence pas avant la première ou, mieux, la deuxième année du second cycle ; dans ces conditions, on peut imaginer créer, à Nanterre même, aux lieux et places de l'U.E.R. existant, une Unité de Recherche Sociologique ; son personnel serait constitué avant tout par les équipes de chercheurs du C.N.R.S., actuellement implantés à Nanterre ou appelés à y venir, éventuellement renforcées par quelques-uns des enseignants de l'ancien département de sociologie, et ses étudiants seraient des candidats à la maîtrise et au doctorat ; le personnel ainsi constitué pourrait donner un enseignement d'appoint aux étudiants des autres U.E.R., désireux de s'initier à la sociologie ou d'associer cette discipline à d'autres pour des travaux de recherche interdisciplinaire

Les tentatives de liquidation des premiers cycles d'enseignement de sociologie de Nanterre par ses deux premiers doyens restent lettres mortes et le département continue son expansion.

Malgré de nombreux départs, notamment ceux de M. Crozier et F. Bourricaud, suivis en 1969-1970 d'A. Touraine, l'équipe enseignante passe de 19 à 28 enseignants dès la rentrée 1968. En 1973-1974, le département reste ainsi le deuxième de France, après celui de Paris V qui en compte 35³³.

Y cohabitent des rangs A peu politisés, de gauche « modérée » ou bien plutôt à droite, en dehors d'H. Lefebvre qui reste jusqu'à sa retraite en 1974, et des rangs B oscillant entre la gauche réformatrice et l'extrême gauche révolutionnaire. Or l'inversion du rapport d'autorité hiérarchique n'est pas que symbolique et consécutive à « 68 », elle tient aussi aux conditions matérielles et institutionnelles d'enseignement et à un rapport de force largement favorable aux rangs B qui comptent, par exemple en 1973-1974, 22 enseignants contre seulement 6 rangs A³⁴.

Malgré sa réputation de femme « à poigne », l'historienne du communisme, Annie Kriegel (1926-1995), ancienne communiste devenue anti-communiste, choisie par A. Touraine pour lui succéder et reprendre en main le département, est ainsi dans l'impossibilité d'imposer le moindre programme, surtout dans sa spécialité – elle est élue sur une chaire de « sociologie politique », la première du genre en France, domaine des plus

³³ Sources : Syndicat national autonome des lettres et sciences humaines de l'enseignement supérieur (1974), *Annuaire des enseignants de lettres et sciences humaines, (au 31 décembre 1973)*, Paris : Fédération nationale autonome de l'enseignement supérieur.

³⁴ *Ibid.*

polémiques durant cette période de très forte politisation du champ intellectuel.

Le pôle de socio-économie, sociologie du travail, sociologie du développement, essentiellement recruté par A. Touraine, se structure, toutefois, autour des préconisations des économistes, de rang A, André Nicolai – porteur d'un projet pluridisciplinaire qu'il a échoué à faire valoir à Vincennes – et, dans une moindre mesure, Michel Henoschberg. Ce pôle est le plus important en termes de nombre de cours offerts au département.

Le deuxième pôle d'enseignement est celui de la « *filière institutions et idéologies* ». Y enseignent « *la bande à Baudrillard* »³⁵ (J. Baudrillard, E. Baumfelder, M. Clavel, S. Dayan-Herzbrun, J. Donzelot, M. Guillou, R. Lourau et C. Orsoni). Il s'agit exclusivement de rangs B, « critiques » qui enseignent à partir de leurs recherches personnelles. Les pratiques culturelles, éducatives, les politiques sociales, urbaines et de santé publique sont au cœur de ces enseignements. S. Dayan-Herzbrun enseigne aussi la philosophie politique des utopistes et des libertaires, et elle initie des cours sur des questions féministes. J. Baudrillard et R. Lourau refusent le système de notation traditionnel et revendiquent de mettre 14 ou 18 à tout le monde. Ce groupe s'impliquera beaucoup dans la contestation des privilèges des rangs A en assemblées générales, organe de gouvernance du département, et seront donc en conflit ouvert et continu avec A. Kriegel.

On compte en outre un pôle de sociologie urbaine important, constitué par H. Lefebvre et certains de ses élèves, rejoints par C. Bernand – à noter qu'à Vincennes aussi, à la même période, la sociologie urbaine bénéficient d'un public important, notamment d'architectes (Carin, Letinturier, Rujas, Soulié, 2012).

H. Mendras maintient son laboratoire³⁶ et un enseignement de sociologie rurale à Nanterre durant toute la période des années 1970, alimenté par des chercheurs issus du CNRS, de l'INRA ou de la FNSP.

Un pôle de démographie – sous-champ disciplinaire qui jouit de l'existence d'un diplôme d'expert-démographe depuis 1957 – est aussi constitué et maintient une présence continue de cet enseignement.

Enfin, l'évolution des enseignements de méthodologie, nombreux sur toute la période, se caractérise par un abandon progressif des enquêtes

³⁵ Source : entretien de Sonia Dayan-Herzbrun avec l'auteur.e., octobre 2015.

³⁶ Le « Groupe de Recherches Sociologiques », exilé dans le bâtiment d'économie initialement destiné à accueillir les premières années de « Science po », projet de R. Rémond abandonné suite à « 68 ».

quantitatives au profit de l' « *enquête de terrain* ». P. Tripier et C. Paradeise, tous les deux formés en « *quanti* », passent ainsi de cours de statistiques à des enquêtes d'une semaine ou deux sur le terrain, notamment auprès de néo-ruraux ou de mouvements régionalistes, où ils emmènent les étudiants apprendre la méthodologie de la recherche par la pratique, en profitant des résidences secondaires des uns et des autres, « *avec trois bouts de ficelles* », sans financements. On peut y voir une sorte d'effet de contagion de la part des enseignants aux pratiques « *cliniques d'enquête* » mais aussi une conséquence du rejet des étudiants envers les méthodes quantitatives. C. Paradeise en témoigne en entretien en disant que les étudiants n'aimaient pas cela du tout et la prenaient pour « *un suppôt du capitalisme* ». Elle dit aussi que cela permettait de dépasser la segmentation entre cours de méthodologie quantitative et qualitative. A noter qu'en Mai 68, la politisation des étudiants de sociologie de Nanterre s'est tendanciellement déportée sur la gauche. La part des communistes est stable mais celle de ceux qui soutiennent la majorité gouvernementale, la social-démocratie et le PSU est en recul au profit de celle des « *gauchistes* » (+13 points dont 8 pour les maos). En février 1971, le PSU est à 30% et tout le monde regagne des points sauf les « *gauchistes* » (-10 points pour les maos et - 4 points pour les trotskistes) (Duclos : 74).

Pour le reste, on compte des enseignements en sociologie de la santé, en sociologie politique, en sociologie des religions et en sociologie de la culture, atomisés, indépendants les uns des autres, et sans articulation.

Les tensions politiques se répercutent ainsi sur la pédagogie, avec une balkanisation, « *un monde divisé en clans, comme une tribu* », des fiefs administrés indépendamment les uns des autres. Le choix des intitulés de chacun se fait en « *AG où les rangs A ne pouvaient que s'écraser* », témoigne un.e enseignant.e. Ainsi, « *l'enseignement de sociologie se distribuant donc au gré des aptitudes et envies de chacun, une autogestion molle, scandée par des assemblées générales avec les étudiants au rythme des sujets internes ou externes, tenait lieu de ligne* » (Donzelot, 2008).

CONCLUSION

L'observation *a posteriori* de la naissance du département de sociologie de Nanterre, de sa création en 1965 aux lendemains de « *Mai 68* », permet de suivre le processus tâtonnant de l'institutionnalisation de cette discipline cherchant sa place et sa définition tant académiques, qu'intellectuelles et professionnelles.

Faute d'institutionnalisation de ses débouchés professionnels et de sa fonction sociale, elle oscille entre expertise au service de l'Etat et des entreprises, et pensée critique, au service de l'émancipation des individus ou de la révolution des masses. Elle attire ainsi à elle des étudiants aux aspirations professionnelles floues ou bien très divergentes les unes des autres, certains se projetant experts, cadres du privé ou du public et d'autres plutôt enseignants, intellectuels ou militants professionnels.

Faute de sociologues formés en tant que tels au début des années 1960, elle recrute ses enseignants dans d'autres disciplines (philosophie, histoire et psychologie) et dans des institutions extra-universitaires (CNRS, EPHE, IEP, HEC, EDF, ARIP).

Son enseignement étant en construction, elle autorise des références et des projections contradictoires pour son élaboration, entre modèle américain de liaison recherche-enseignement et expérimentations issues de la psychologie sociale ou de la pensée politique libertaire.

La divergence de ces investissements de la discipline va être constituée en véritable hiatus par les rangs B et les étudiants en sociologie les plus politisés à gauche, revendiquant l'autonomie intellectuelle de la discipline contre son hétéronomie managériale et technocratique. Les tenants de la sociologie appliquée, F. Bourricaud, A. Touraine et M. Crozier, sont pris à parti et critiqués au point qu'ils quittent tous le département juste après « Mai 68 », à l'exception d'H. Mendras mais qui relève du CNRS et non de l'université. La reconfiguration de l'équipe enseignante qui s'en suit, dès lors largement dominée par les rangs B, conduit au resserrement de la définition de la discipline et de son programme enseignement autour de la défense de son autonomie intellectuelle et de sa fonction critique. Toutefois, alors que la première période avait été celle de la recherche d'une articulation collective des différentes appréhensions de la discipline et de leur incarnation dans un programme d'enseignement, ce basculement ne va pas de pair avec un quelconque consensus pédagogique. Il s'accompagne au contraire d'un éclatement des enseignements autour des propositions de chaque enseignant, sans qu'aucune coordination ne soit arrêtée.

La définition collective de la discipline a été rendue d'autant plus complexe que « Mai 68 » a libéré la parole et remis en cause les hiérarchies, ouvrant le cercle des personnes prenant voix au chapitre, ici aux étudiants et aux enseignants de rang B, dont la part est particulièrement importante dans cette discipline jeune, pauvre en mandarins.

Surtout, « Mai 68 » inaugure une période d'intense politisation de la sociologie, à l'instar d'autres sciences humaines telles que l'économie (Le

Gall, 2012), la science politique (Dormoy-Rajramanan et Jeanpierre, 2017), la psychologie (Carroy, Ohayon et Plas, 2006) ou encore l'histoire. « Mai 68 » a détruit le consensus de travail qui avait caractérisé la sociologie dans les années 1960 et les événements ont divisé la communauté des sociologues, à la fois politiquement et scientifiquement, pour des années (Heilbron, 2015 : 158, 177, 179). Ainsi, la période des années 1970 est sans doute spécifique de par l'intensité de la politisation du monde académique et de ses polarisations idéologiques, qui ont des répercussions pédagogiques.

L'approche monographique singularise, par définition. Or, cette expérience de tâtonnement dans la définition d'un programme d'enseignement de sociologie à Nanterre et les affrontements épistémologiques, idéologiques et politiques entre ses tenants a des équivalents, à la même époque, notamment à Vincennes (Carin, Letinturier, Rujas, Soulié, 2012) et semble-t-il au moins aussi à Poitiers et Lyon (Lourau, 1977).

Les investissements concurrents de la discipline sont alors « dispersés » (Carin, Letinturier, Rujas, Soulié, 2012) au point que parmi ses mandarins on déplore que « cette diversification accrue de l'enseignement de sociologie est telle qu'il devient de moins en moins aisé de délimiter le domaine sociologique » (Cazeneuve, Akoun, Balle, 1971 : 177).

Si la discipline a aujourd'hui 50 ans de plus, les tensions restent fortes parmi les sociologues quant aux usages sociaux et politiques de la discipline, puisque la sociologie bénéficie toujours d'un relativement faible degré d'autonomie intellectuelle et professionnelle. Ce qui en fait une base pour des mouvements hétéronomes de diverses natures (Heilbron, 2015 : 180), mais peut-être est-ce le propre de la science qui a la société pour objet ? Reste que son enseignement s'est peu à peu routinisé et que la politisation de celui-ci s'est euphémisée, au moins dans ses intitulés.

Remerciements

Cet article a bénéficié des relectures et indications précieuses d'Ashveen Peerbaye, Dominique Vinck et Marc Barbier du comité de rédaction de la Revue d'Anthropologie des Connaissances, je leur en suis très reconnaissante.

BIBLIOGRAPHIE

- Bisseret N. (1968). La sélection à l'université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance. *Revue française de sociologie*, 9, 463-496.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., et de Saint Martin M. (1965). Rapport pédagogique et communication. *Cahiers du Centre de Sociologie Européenne*. Paris, La Haye : Mouton.
- Carin F., Letinturier L., Rujas J. et Soulié C. (2012). La sociologie à Vincennes : une discipline dispersée, in Soulié C. (éd.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*. St Denis : PUV, 315- 358.
- Carroy J., Ohayon A. et Plas R. (2006). *Histoire de la psychologie en France, XIXe-XXe siècles*. Paris : La découverte.
- Cazeneuve J., Akoun A. et Balle F. (1971). *Guide de l'étudiant en sociologie*. Paris : PUF.
- Chapoulie J.-M. (2012). Un regard rétrospectif sur un demi-siècle d'enquêtes empiriques dans la sociologie française. *Education et sociétés*, 30(2), 33-48.
- Chenu A. (2002). Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142(1), 46-61.
- Clark T. et P. (1971). Le patron et son cercle : clef de l'Université française. *Revue française de sociologie*, 12(1), 19-39.
- Combecave-Gavet M.-C. (1999). *De Nanterre la Folie à Nanterre Université, 1964-1972, histoire d'une institution universitaire*. Thèse : Histoire : Paris X.
- Delsaut Y. (1970). Les opinions politiques dans le système des attitudes. Les étudiants en lettres et la politique. *Revue française de sociologie*, 11(1), 45-64.
- Delsaut Y. (2005). Sur Les Héritiers, in Chapoulie J.-M., Kourchid O., Robert J.-L. et Sohn A.-M. (éds.). *Sociologues et sociologies, La France des années 60*. Paris : L'Harmattan.
- Desjeux D. (2018). Témoignage d'un réformiste de gauche sur Mai 1968 à Nanterre en France (1998). *L'empreinte anthropologique du monde. Méthode inductive illustrée*. Bruxelles : Peter Lang, 235-245.
- Donzelot J. (2008). Devenir sociologue en 1968. Petite topographie physique et morale des lieux de la sociologie en ce temps-là. *Esprit*, 5, 45-53.
- Dormoy-Rajramanan C. et Jeanpierre L. (2017). Excentrée ou excentrique : Positions de l'Université de Vincennes dans la science politique française des années 1970. *Revue française de science politique*, 67(1), 121-143.
- Dormoy-Rajramanan C. (2014). *Sociogenèse d'une invention institutionnelle : le Centre Universitaire Expérimental de Vincennes*. Thèse : Science politique : Paris Nanterre.
- Dreyfus-Armand G. (1988). La faculté de Nanterre de 1964 à 1968. Entretien avec Pierre Grappin. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 11(13), 100-104.
- Drouard A. (1982). Réflexions sur une chronologie : Le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante. *Revue française de sociologie*, 23 (1), 55-85.
- Duclos D. (1972). *Les sociologues de Nanterre*. Thèse de 3e cycle : Sociologie : Paris 10.
- Favre P. (1981). La Science politique en France depuis 1945. *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, 2(1), 95-120.
- Grappin P. (1993). *L'île aux peupliers*. Nancy : PUN.
- Grémion P. (2008). Les sociologues et 68. Notes de recherche. *Le Débat*, 149(2), 20-36.
- Grémion P. et Piotet F. (éds.) (2004). *Georges Friedmann. Un sociologue dans le siècle, 1902-1977*. Paris : CNRS éditions.

- Gruel L. (2004). *La Rébellion de 68. Une relecture sociologique*. Rennes : PUR.
- Guiader V. (2008). *Socio-histoire de la prospective. La transformation d'une entreprise réformatrice en expertise d'Etat*. Thèse : Science politique : Paris-Dauphine.
- Heilbron J. (1991), Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960). *Revue française de sociologie*, 32(3), 365-379.
- Heilbron J. (2015). *French sociology*. Ithaca, Londres : Cornell University Press.
- Lefebvre H. (1975). *Le temps des méprises*. Paris : Stock.
- Lefebvre H. (2009). *La somme et le reste*. Paris : Economica : Anthropos.
- Le Gall B. (2012). Un soubresaut de 68 : la parenthèse critique de l'économie politique à Vincennes, in Soulié C. (ed.). *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire de Vincennes*. Saint Denis : PUV, 359-391.
- Lourau R. (1977). *Le gai savoir des sociologues*. Paris : Union générale des éditions.
- Masson P. (2005). Premières réceptions et diffusions des Héritiers (1964-1973). *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 13(2), 69-98.
- Masson P. (2006). Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante. *Genèses*, 62(1), 110-128.
- Mazon B. (1988). *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales : le rôle du mécénat américain, 1920-1960*. Paris : Cerf.
- Mendras H. (1995). *Souvenirs d'un vieux mandarin*. Arles : Actes sud.
- Merle R. (1970). *Derrière la vitre*. Paris : Gallimard.
- Peyrefitte A. (2000). *C'était de Gaulle, Tome 3 « Tout le monde a besoin d'une France qui marche »*. Paris : Fayard.
- Pollak M. (1976). La planification des sciences sociales. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2(2-3), 105-121.
- Pompidou G. (1974). *Le Nœud gordien*. Paris : Plon.
- Prost A. (2004). 1968, ou la politisation du débat pédagogique, in Girault J. (éd.), *Les Enseignants dans la société française au XXe siècle : itinéraires, enjeux, engagements*. Paris : Publications de la Sorbonne, 147-164.
- Racine N. (2010). Lefebvre Henri, François. *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français*. Ivry sur Seine : Ed. de l'Atelier-Ed. Ouvrières.
- Suzzoni M. (1988). Chronologie générale. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 11(13), 284-303.
- Vannier P. (2000). Les caractéristiques dominantes de la production du Centre d'Études Sociologiques (1946-1968) : entre perpétuation durkheimienne et affiliation marxiste. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 125-145.
- Vannier P. (2015). Mai 68 et la sociologie. Une reconfiguration institutionnelle et théorique. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 23, 2015, 45-62.
- Weber L. (2010). Les Héritiers et La reproduction dans les débats des années 60-70, *Savoir/agir*, 17, 21-32.

Christelle DORMOY-RAJRAMANAN est docteure en science politique de l'université Paris Nanterre. Ses recherches relèvent de la socio-histoire de l'enseignement supérieur et des sciences humaines et sociales. Elle a récemment publié (2018). "Mai 68" : fenêtre d'opportunité

pour un haut fonctionnaire au placard. Jacques de Chalendar et la politique universitaire. *Politix*, 122, et avec Gobbille B. et Neveu E. (2008). *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*. Ivry-Sur-Seine : Ed. de l'atelier.

Adresse CRESPPA-CSU
CNRS/Paris VIII/Paris Nanterre
59-61 rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17
Courriel christelledormoy@free.fr

**ABSTRACT: NANTERRIAN SOCIOLOGY "AROUND 68".
BETWEEN EXPERTISE AND PROTEST**

This article proposes to study the department of sociology at the University of Paris Nanterre, from its creation in 1965 until the aftermath of the "May 68" events, in a context of strong politicization of the intellectual field. As a founding moment, both for this local institution and for the academic development of the discipline, its study enlightens the logics and tensions that led to the definition of a teaching curriculum. The analysis of the actors, professors and teachers, and of the effects of their interactions and power relations on the definition of curriculums, must be understood not only at a local scale but also in the larger morphological and political context of the "years 68", as well as through the frame of the history of the discipline.

Keywords: sociology, institutionalization, higher education, 68, Nanterre, scholars, students, politization, discipline, autonomization

**RESUMEN: LA SOCIOLOGÍA DE LA UNIVERSIDAD DE
NANTERRE ALREDEDOR DE 1968. ENTRE CONOCIMIENTO
EXPERTO Y CONTESTACION**

Este artículo se propone estudiar el departamento de sociología de la universidad de Nanterre, desde su creación en 1965 hasta pasado "Mayo de 1968", en un contexto marcado por la fuerte politización de los medios intelectuales. Este periodo es un momento clave tanto para este departamento y para la integración de la sociología en la academia. Es un periodo que permite visibilizar de manera muy clara las tensiones y lógicas que han estructurado la definición del programa de estudios de dicha disciplina. El análisis de los actores, profesores y estudiantes, y de los efectos de las relaciones de fuerza entre ellos en la definición del programa de estudios de la sociología,

se inscribe, más allá de una realidad local, en el contexto morfológico y político universitario del “68” y en la historia de la disciplina.

Palabras clave: Sociología, institucionalización, educación superior, 68, Nanterre, universitarios, estudiantes, politización, disciplina, autonomización